

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 020-2015
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2015.RRGR.70

Déposée le: 19.01.2015

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Riem (Iffwil, PBD) (porte-parole)

Luginbühl-Bachmann (Krattigen, PBD)
Feller (Münsingen, PBD)

Cosignataires: 8

Urgence demandée: Oui
Urgence accordée: Non 22.01.2015

N° d'ACE: du
Direction: Direction de l'économie publique
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Terminal d'autocars à Neufeld

Le Conseil-exécutif est chargé d'intervenir dans les meilleurs délais auprès des parties concernées afin d'assurer que soit entrepris l'assainissement du terminal d'autocars à Neufeld.

Développement

L'état de la gare routière à Neufeld est depuis des années totalement insatisfaisant et indigne de la ville et du canton de Berne. Son assainissement doit être entrepris de toute urgence. Aucune disposition concrète n'a été prise dans ce sens à ce jour, malgré les appels répétés. Il n'est pas admissible qu'en faisant trainer le traitement du projet, on cherche à empêcher la concurrence d'autres acteurs des transports. Le terminal est une carte de visite de la ville de Berne et de notre canton.

Chaque jour, quelque 25 autocars circulent au départ du terminal de Neufeld. Le potentiel d'accroissement de ce moyen de transport à longue distance, nettement moins coûteux et plus écologique, existe. Plusieurs entreprises étudient le développement d'une ligne à destination de Berne. Le terminal de Neufeld a une importance qui dépasse la région, il est sur les rangs pour le transport à longue distance.

La ville de Berne ne se soucie manifestement pas de la nécessité urgente des travaux d'assainissement. C'est pourquoi le canton se doit d'insister pour qu'ils soient entrepris. Il n'est pas logique d'investir chaque année des millions de francs dans la promotion du tourisme et la prospection des marchés tout en acceptant que l'une des portes d'entrée de la ville soit en aussi mauvais état. C'est pourquoi le Conseil-exécutif doit intervenir avec insistance pour que la situation soit améliorée le plus rapidement possible.

Motivation de l'urgence

Il faut de toute urgence un terminal rationnel et utile, la planification des travaux d'assainissement n'avance pas.